

Zeitschrift: Mycologia Helvetica
Herausgeber: Swiss Mycological Society
Band: 2 (1986-1987)
Heft: 3

Endseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MYCOLOGIA HELVETICA - Instructions aux auteurs

Les contributions à MYCOLOGIA HELVETICA seront envoyées en double exemplaire au Rédacteur principal, H. Göpfert, Alpenblickstrasse 53, CH-8630 Rüti. Chaque auteur recevra un accusé de réception de son envoi; tous les articles seront soumis pour examen à un ou deux spécialiste(s) en la matière. L'acceptation de l'article proposé peut être soumise à telle ou telle modification indiquée par le team des Rédacteurs. La rédaction refusera les contributions non conformes aux présentes instructions générales.

Les manuscrits ne doivent pas être proposés ailleurs en même temps pour une publication.

LANGUES : Les articles peuvent être rédigés en allemand, en anglais, en français ou en italien.

CADRE DE LA PUBLICATION : Les contributions doivent pouvoir être classées dans l'une des catégories ci-après :

Contributions originales : Elles concernent des thèmes se rapportant à l'écologie, à la mycologie expérimentale, à la génétique, à la mycologie médicale et aux poisons fongiques, à des monographies partielles ou globales, à la morphologie, à la cytologie, à la plectologie, à la taxonomie classique ou assistée par ordinateur, à la systématique, à la nomenclature. Les articles concernant les champignons supérieurs seront traités en priorité et ceux qui concernent la production industrielle de champignons seront écartés.

Brefs rapports : Ne dépassant pas deux pages imprimées, ils permettent une rapide publication de résultats importants.

Parutions récentes : recension critique.

Rapports synoptiques : On envisage ici une revue des résultats obtenus par la recherche dans un domaine déterminé durant les dernières années.

Calendrier : Dates des journées mycologiques et des congrès.

Descriptions isolées : Accompagnées ou non d'une planche en couleurs, elles concernent des espèces nouvelles ou critiques. Priorité sera accordée aux Basidiomycètes supérieurs et aux Ascomycètes supérieurs.

RESUMES : Chaque article sera accompagné d'un résumé en anglais et dans l'une des autres langues rédactionnelles. Au besoin, le team des Rédacteurs assurera un service de traduction. Le résumé, nécessaire dès que l'article dépasse trois pages, ne doit pas dépasser 500 mots et il sera rédigé dans un style informatif, de façon qu'il puisse être utilisé par

un Service de documentation sans retouches rédactionnelles. On y mentionnera les principales particularités de la méthode de travail et/ou des résultats de recherche ; on y évitera des généralités et des expressions futiles telles que : "L'auteur rend compte de ..." , "On a examiné ..." , "On a expérimenté ..." .

NOMS DES TAXA : Les taxa de toutes catégories et les citations d'auteurs doivent être conformes aux prescriptions définies dans l'édition la plus récente du Code International de Nomenclature Botanique. On ne citera pas les noms d'auteurs dans les titres ou les résumés.

PRESENTATION DU MANUSCRIT : Tous les manuscrits, y compris les illustrations et les légendes y relatives, doivent parvenir à la rédaction dans une présentation permettant la reproduction offset. Une page de texte, comme aussi une page d'illustrations, doivent s'inscrire exactement dans un rectangle de 148 x 220 mm avec une machine à pas d'écriture 12 (par exemple, le caractère "Elite" est tel que 12 caractères occupent une largeur de 25,4 mm) ; pour une machine à pas d'écriture 10, le texte doit s'inscrire dans un rectangle de 177 x 263 mm, le caractère étant un peu plus grand (par exemple, le caractère "Pica" est tel que 10 caractères occupent une largeur de 25,4 mm).

Tout le texte, y compris les notes en bas de page, la bibliographie, les légendes, etc., doit être composé sur feuilles de format A4, au recto seulement, avec interligne $1\frac{1}{2}$ et seulement au ruban carbone.

A la première page du manuscrit, laisser en haut un espace libre de 5 lignes, composer ensuite le titre en MAJUSCULES disposées symétriquement par rapport à l'axe de la page ; nom(s) et adresse(s) de l' (des) auteur(s) sont ensuite composés, selon la même symétrie, selon la coutume usuelle. (En résumé, on se conformera à la disposition adoptée dans le présent numéro de MYCOLOGIA HELVETICA).

Les illustrations et les tabelles seront accompagnées de légendes. Faire un montage tel que lesdites légendes et illustrations s'inscrivent dans les rectangles décrits ci-dessus. Les légendes seront explicatives par elles-mêmes et ne devront pas simplement renvoyer au texte. On évitera les soulignages, à l'exception des noms latins - si l'on ne dispose pas de caractères italiques - et on évitera autant que possible les renvois en note au bas de page.

Afin d'éviter aux auteurs un travail répétitif fastidieux, il leur est loisible d'envoyer un premier manuscrit présenté à leur guise. Après que la rédaction leur aura communiqué les modifications proposées après lecture et critique de ce premier jet par les experts, ils devront alors sui-

vre scrupuleusement les indications énumérées ci-dessus permettant la reproduction offset.

ILLUSTRATIONS : Elles peuvent se présenter sous la forme de dessins au trait à l'encre de Chine, ou de photographies noir-blanc tirées sur papier extra brillant. Pour les planches en couleurs, on peut présenter soit des photos-couleurs (diapositives), soit des oeuvres peintes. La publication des planches en couleurs est tributaire des disponibilités financières. En ce qui concerne les détails microscopiques, il est impératif de déterminer l'échelle du dessin ou de la photographie; une échelle est aussi souhaitable pour les autres types d'illustrations. Chaque illustration doit être numérotée séparément. On séparera les photographies et les dessins; en aucun cas on ne composera une planche comportant à la fois des photographies et des dessins.

BIBLIOGRAPHIE : La liste des références bibliographiques sera ordonnée alphabétiquement (et non numériquement), et elle figurera tout à la fin du dossier à publier. On veillera à donner des références complètes: nom(s), titre, première et dernière page, par exemple : "Watling, R., G. A. Kile and N.M. Gregory, 1982: The genus *Armillaria* - nomenclature, typification, the identity of *Armillariella mellea* and species differentiation. Trans. Brit. Mycol. Soc. 78 : 271-285".

ÉMOLUMENTS DE PUBLICATION : Un manuscrit prêt à la reproduction - offset et ne comportant pas de planches en couleurs n'occasionne pour l'auteur ni frais d'impression ni frais de publication. Si par contre la rédaction doit assurer une recomposition du texte selon les normes indiquées plus haut, les frais y afférant seront facturés à l'auteur.

Pour la publication de planches polychromes, il est nécessaire de prévoir des émoluments correspondant aux frais effectifs grevant leur réalisation. Ces émoluments doivent pouvoir être versés par l'intermédiaire de Fonds spécifiques mis à disposition de l'auteur pour son travail : en aucun cas ils ne seront mis à la charge personnelle de l'auteur. Lorsqu'un auteur n'a accès à aucun Fonds spécifique, il peut être exempté des émoluments en formulant une demande au Rédacteur principal. Cette situation n'a aucune influence sur l'acceptation ou le refus de sa contribution, ni non plus de ses contributions ultérieures: L'acceptation d'un manuscrit ne dépend pas du règlement des émoluments.

TIRES A PART : Les commandes de tirés à part sont à faire en même temps que l'envoi du manuscrit à la rédaction ou au plus tard à réception de l'avis d'acceptation pour MYCOLOGIA HELVETICA. L'auteur reçoit, sans frais, 50 tirés à part. S'il en désire davantage, le surplus lui sera facturé. (F.B.)

EINLADUNG zur 19. Mykologischen Dreiländertagung
vom 11.-17. September 1988 in Agno-Lugano

Die 19. Mykologische Dreiländertagung findet im nächsten Herbst in Agno, am Ufer des Luganersees statt. Der organisierende Verein für Pilzkunde Lugano lädt im Namen des Verbandes Schweizerischer Vereine für Pilzkunde alle interessierten Mykologen des In- und Auslandes und ganz besonders die Mitglieder der Deutschen und der Österreichischen Mykologischen Gesellschaften sowie die Mitglieder des Verbandes Schweizerischer Vereine für Pilzkunde zur Teilnahme ein. Das detaillierte Programm wird im Frühjahr 1988 erscheinen.

Auskünfte erteilt: Dr. Elvezio Römer, via Golf, CH-6987 Caslano.

INVITO alla 19. Settimana micologica internazionale "Dreiländertagung", 11-17 settembre 1988 a Agno-Lugano

L'Unione svizzera delle società micologiche invita i micologi delle varie nazioni alla 19. Settimana micologica internazionale "Dreiländertagung", organizzata ad Agno, sulle rive del Ceresio, dalla Società micologica Lugano. Il programma dettagliato verrà reso noto nella prossima primavera. Per informazioni rivolgersi a Dr Römer Elvezio, via Golf, CH-6987 Caslano.

INVITATION à la 19e semaine mycologique internationale
"Dreiländertagung", du 11 au 17 septembre 1988,
à Agno-Lugano

La 19e "Dreiländertagung" aura lieu l'automne prochain à Agno, sur les rives du Ceresio; elle est organisée par la Société mycologique de Lugano. L'Union Suisse des Sociétés de Mycologie invite les mycologues intéressés, de Suisse, d'Allemagne, d'Autriche et d'ailleurs à prendre part à cette rencontre. Le programme détaillé paraîtra ici-même au printemps 1988. Pour tout renseignement: Dr. Römer Elvezio, via Golf, CH-6987 Caslano

Einladung zur Mitarbeit

Wir laden alle Mykologen im In- und Ausland freundlich ein, uns Beiträge für die **Mycologia Helvetica** zuzustellen.

Call for Papers

We kindly invite all mycologists both in Switzerland and abroad to send in their papers for **Mycologia Helvetica**.

Appel aux collaborateurs

Nous invitons cordialement les mycologues, en Suisse et à l'étranger, à utiliser **Mycologia Helvetica** comme tribune pour leurs communications scientifiques.

Invito alla collaborazione

Noi invitiamo cordialmente tutti i micologi svizzeri e stranieri a inviarci contributi per la **Mycologia Helvetica**.

Contents

RAPPAZ, F.: Taxonomy and Nomenclature of the octosporous Diatrypaceae.	285
MYCOLOGIA HELVETICA — Instructions to Authors (in French).	649
Dreiländertagung 1988	652

Date of Publication: 15th December 1987